

**DEPARTEMENT
DU DOUBS**

**ARRONDISSEMENT
DE BESANCON**

CANTON DE SAINT VIT

Date de convocation :

08 avril 2022

Date d'affichage :

20 avril 2022

**Nombre de conseillers
en exercice :**

26

N°2022-04-026

Objet de la délibération :

Développement du
système de
vidéoprotection de la
commune,

Résultat du vote

Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Nombres de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 22
Représentés : 3
Absents : 1

**COMMUNE DE SAINT VIT
25410 SAINT-VIT**

EXTRAIT

Du Registre de délibérations du Conseil Municipal
Séance du mois d'avril

L'an deux mille vingt-deux, le 14 avril à 20h 30 minutes

Président : Anne BIHR, 1^{ère} adjointe au Maire

Secrétaire : Laurence CORNIER, adjointe au Maire

Etaient présents : Pascal ROUTHIER (en visioconférence), Marie-France BARRAUX, Anne BIHR, Arnaud BOVIGNY, Martine COMPANT, Laurence CORNIER, Thierry COURTOIS, Serge DEMARTHE, Viviane GAUDEL, Pascal HERRMANN, Jean-Pierre LAFORGE, Marie-Lise LAMIDEY, Nathalie MULENET, Jean-Louis MONTRICHARD, Dominique NICOLIN, Alain OLIEL, Stéphane PRETRE, Edith REBILLET, Jean-Luc REMOND, Laurent THIRIOT, Arnaud VERDENET, Jeannine VIENNET.

Absents excusés : Réjane SIZINE

Procurations : Sophie CHARRIERE à Laurence CORNIER
Valérie BORDY à Arnaud BOVIGNY
Carlos FONTINAH à Dominique NICOLIN

Le quorum étant atteint, Madame l'Adjointe au Maire ouvre la séance à 20 heures 30 minutes, l'assemblée peut délibérer valablement.

En ouverture de séance, Madame l'Adjointe au Maire demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 29 mars 2022. Le Conseil Municipal n'émet aucune observation, le compte-rendu est donc approuvé à l'unanimité.

En 2016, la ville de Saint-Vit s'est dotée d'un système de vidéoprotection qui contribue à assurer la sécurité des personnes, la prévention des atteintes aux biens et la protection des bâtiments publics.

Il fait l'objet de sollicitations régulières par les forces de l'ordre dans le cadre d'enquêtes judiciaires, démontrant ainsi sa pleine utilité.

Le maillage vidéo du territoire étant aujourd'hui insuffisant, il y a un réel intérêt à couvrir de nouvelles zones.

La commune souhaite s'engager dans le développement et l'amélioration de son système de vidéoprotection par la mise en place d'un programme en 3 tranches. Ce programme a reçu l'avis favorable de la commission bâtiments, accessibilité et sécurité. »

Des aides de l'état (DSIL/FIPD) peuvent être sollicitées pour ce projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- ✓ **Approuve le développement et la modernisation du système de vidéoprotection sur la commune de Saint Vit.**

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

